

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Lundi 3 mars 2025

Présents : Élise Barou, Alex Billis, Monique Deschamps, Joëlle Épinat, Annie Fortat, Martine Murat, Jean-Paul et Michelle Palmier, Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Excusé : Fred Peyron

Lieu de réunion : Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : lundi 7 avril 2025 à 18h au Moulin

Calendrier des réunions de bureau à 18h en 2025 :

lundi 5 mai, mercredi 4 juin, lundi 7 juillet, lundi 8 septembre, lundi 6 octobre, lundi 10 novembre, mercredi 10 décembre.

Prochaine Assemblée Générale : samedi 28 février 2026

0 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :

Gilles nouveau président souhaite la bienvenue aux membres du bureau, en précisant qu'il est le porte-parole d'une équipe.

0.1 – Retour sur l'AG du Moulin du 1^{er} mars 2025 :

Gilles projette d'appeler André le président-fondateur devenu membre d'honneur pour lui proposer qu'une cérémonie lui soit dédiée lors de la Fête du Pain, ou la Fête du Moulin, selon sa convalescence. À cette occasion, honneur sera rendu aussi à Jean-Paul et Michelle qui ont tenu la trésorerie pendant 20 ans.

Proposition sera faite à André d'écrire l'histoire de l'association et la genèse de l'écomusée en lien avec Jean-Yves, Jean-Paul et Michelle et Janine.

Gilles demandera à André :

- si d'éventuels courriers sont encore en instance à son niveau
- de disposer de l'ensemble des mots de passe, codes et autres dispositifs de ce type dont le nouvel exécutif doit désormais disposer et être seul détenteur et utilisateur,
- l'ensemble des dossiers relatifs à l'association pour les rapatrier et centraliser - pour archivage ou classement - en un lieu unique à savoir à son siège social.

Le bureau unanime valide ces propositions.

Cartes d'adhérents : Pour éviter la confection de nouvelles cartes chaque année, le bureau valide le principe de commander des cartes sans indication d'année. Prospection sera faite sur Internet.

Boissons proposées au buffet : Beaucoup de personnes souhaitent du jus de fruits ou boisson légère (cidre, pétillant...) outre le Peyre Mayou. Veiller aussi à commander davantage de pain. Mission d'intendance confiée à Joëlle.

0.2 – Déclaration à faire au Greffe du Tribunal via Internet pour les personnes chargées d'administrer une association. Formulaire remis en séance et à compléter par Janine.

0.3 - Rendez-vous à prendre par Gilles avec le comptable et avec les officiels pour actualisation.

0.4 – Toilettage des statuts du Moulin notamment relatifs au Bureau/CA :

D'ici à la fin de l'année, il conviendra de toiletter nos statuts sur différents points dont la composition et les compétences tant du Bureau que du CA.

En ce sens, notre association se dotera d'un Bureau restreint (président et vice-président /trésorier et adjoint/secrétaire et adjoint (6 membres) qui sera un organe purement fonctionnel et exécutif, tandis que notre Conseil d'Administration (12 membres au lieu de 25) sera chargé de la mise en œuvre opérationnelle des orientations adoptées par l'AG.

Le bureau unanime valide cette évolution qui sera effective à l'automne prochain en vue de l'AG 2026.

0.5 – Fonctionnement du bureau :

Le principe de la délégation par pôle d'activité est maintenu avec un responsable pour chaque pôle (voir schéma en annexe) qui est l'interlocuteur, fait la liaison et rend compte en bureau, CA et AG.

En réponse à la question qui lui est posée de savoir quelle délégation lui plairait, Jean-Paul signale s'occuper des abeilles et du rucher.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 12 février 2025 :

Le bureau approuve ce compte-rendu - qui en conséquence devient Procès Verbal - envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l'Intranet.

2 – POINT FINANCIER FAIT PAR LA TRÉSORIÈRE :

Le chiffre d'affaires de février 2025 progresse de 11.74% par rapport au même mois de 2024. La saison semble bien démarrer.

Le budget prévisionnel 2025 présenté à l'AG est optimiste et exigera de la vigilance, sachant que 2025 sera une année-test compte tenu que l'exercice 2024 a été déficitaire de 7 908€.

Il conviendra de faire un point à propos des cotisations non rentrées à l'occasion de l'AG du 1^{er} mars.

3 – COMMISSIONS – COMPTE-RENDUS

3.1 – COMMUNICATION :

3.11 - Le Moulin a été représenté par Janine pour les deux évènements ci-après :

- Rencontre des partenaires touristiques Loire-Forez Agglomération le 17 février.
- AG Musée de la Fourme et des Traditions à Sauvain (partenaire du MDM) le 2 mars.

Un bref résumé de chaque événement a été adressé par mail aux membres du bureau.

3.12 – AG du Moulin de Vignal (partenaire du MDM) 15 mars 2025 :

Jean-Yves et Gérard représenteront notre écomusée.

3.2 – TRAVAUX (compétence du vice-président) :

3.21 – Enlèvement scie battante vendredi prochain. Trois ou quatre bénévoles seront sollicités pour aider à l'opération.

3.22 – Aménagement retour bief pour « Chemin du bief » : Contact pris avec l'entreprise Vray pour devis des travaux (de 3 000€ à 5 000€) qui devront se faire en lien avec la Police de l'Eau.

3.23 – Panneau Truite du Haut-Lignon (1.40mx2.00m.) : Affaire en suspens. Pourrait prendre place vers prise d'eau du bief.

3.24 – Visite annuelle électricité par Alpes Contrôle pour le Moulin qui est un Etablissement recevant du Public (ERP classe5). Suivi des réserves confié à Alex. La plupart des travaux découlant de ces réserves pourront être réalisés par nous-même. Prochaine intervention à programmer en janvier 2026 avant réouverture.

3.25 – Extincteurs : Prévoir de demander ce contrôle pour décembre 2025 (au lieu d'octobre) de façon à prévoir le suivant en janvier 2027 si possible (à voir avec l'entreprise qui intervient).

3.26 – Défibrillateur (DAE) : Alex est chargé de solliciter le service logistique de France DAE pour actualiser notre appareil qui pour l'instant est affiché en « maintenance ».

3.26 – Registre de Sécurité à compléter pour reconstituer le dossier à partir des mails qu'Alpes Contrôles nous a adressés avant le 23 octobre 2023. À cette fin Alex contactera la secrétaire de l'entreprise.

3.3 - VIE ASSOCIATIVE :

3.31 – Rendre Visite à François Descombes : Jean-Yves et Bernard s'y rendront pour prendre de ses nouvelles et lui donner un écho du Moulin.

4 – QUESTIONS DIVERSES :

4.1 – Embauche saisonnier animation/boutique/ménage :

À partir d'une vingtaine de candidatures reçues via France-Travail, 5 personnes (2H et 3F) dont Guillaume saisonnier en 2024, ont été reçues le 3 mars pour un entretien au Moulin par Gilles et Janine en présence de Magali.

Guillaume a été retenu car déjà fonctionnel dès le 1^{er} avril et eu égard à ses qualités d'animation/guidage mais avec l'engagement d'assumer toutes les tâches de sa fiche de poste notamment ménage/entretien.

Information lui sera donnée par Gilles qui répondra par mail aux candidats non retenus.

Ainsi avec l'embauche de Laetitia à compter d'avril, le Moulin aura deux saisonniers opérationnels pendant 6 mois.

4.2 – Outil Addock réservation en ligne :

Gilles informe le Bureau qu'à son sens la convention proposée par l'OT présente différents problèmes juridiques. Pour bien voir clair dans le contenu de cette convention proposée par l'OT de Loire Forez Agglomération, il ira donc aux informations auprès de l'OT.

4.3 – Tarifs des huiles :

Jean-Paul a réalisé un récapitulatif au format CB et un directement téléchargeable sur le téléphone portable des bénévoles. Chacun(e) doit s'adresser à

Jean-Paul pour qu'il leur fasse parvenir le récapitulatif souhaité.

5 – INFORMATIONS DIVERSES :

5.1 – Animation concert au Moulin le 19 juillet :

Le devis communiqué suite à la prospection est de 1 250€ à négocier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT

